Madame et Monsieur les vice-présidents du Conseil départemental

Madame la conseillère régionale

Mesdames et Messieurs les maires et élus de notre communauté d'agglomération

Mesdames et Messieurs les représentants des services publics nationaux ou locaux en vos grades et qualités,

Mesdames, Messieurs, mes cher(e)s concitoyens et concitoyennes, au moment où je m'exprime devant vous pour cette traditionnelle soirée de présentation des vœux, la guerre continue de régner sur de nombreuses contrées à la surface du globe.

Selon Carl von Clausewitz, « **La guerre,** c'est la poursuite de l'activité politique par d'autres moyens. » Cette citation trouve depuis trois années maintenant de nouvelles preuves de son exactitude.

Que ce soit en Ukraine, au Proche-Orient, au Soudan ou au Yemen, ce sont bien des causes politiques qui provoquent ces dizaines de milliers de morts souvent civiles. C'est donc bien par une action politique d'envergure de la communauté internationale qu'elles pourront trouver les modalités de leur résolution pacifique.

Dans ce processus, la parole de chaque terrien, de chaque citoyen compte pour faire pression sur l'ensemble des dirigeants de la planète. Dans cette situation, il n'y a pas de fatalité. La politique internationale, c'est nous qui pouvons l'orienter dans un sens ou un autre. C'est ce que voulaient les chefs des grandes nations qui ont créé l'Organisation des Nations Unies au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, c'est ce que souhaitaient les pères fondateurs de l'Europe des six à l'époque. Sachons être dignes de cet héritage et sachons aussi relier notre nécessaire devoir de mémoire envers ceux qui ont combattu pour la liberté dans le courant du vingtième siècle à l'indispensable solidarité envers les peuples qui souffrent aujourd'hui dans ces conflits meurtriers.

Qui ne retient les leçons de l'histoire est condamné à revivre les drames du passé. L'expression des « citoyens du monde » est un atout majeur dans la recherche obstinée d'une paix juste et durable.

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant, »… proclamait Jean Jaurès en 1903 lors de la distribution des prix au lycée d'Albi.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que nos gouvernants seraient bien inspirés de mettre en œuvre cette forme de courage.

On en est loin. Je prendrai deux exemples à ce sujet. Deux exemples qui nous touchent de près en tant que responsables des collectivités territoriales.

La loi du mensonge triomphant, c'est celle que semble avoir choisie l'ex- ministre de la Fonction publique lorsqu'il déclare qu'il a, je cite, « constaté une augmentation significative des jours d'absence dans le public ». Pourtant, son ministère, dans son rapport annuel sur « l'état de la fonction publique » écrit exactement l'inverse. On y lit en effet que le nombre de jours d'absence a diminué :

14,5 jours en 2022 et 12 jours en 2023. (11,7 à 10,3 sur la même période dans le privé)

Dans cette période, la baisse est donc plus forte dans le public que celle observée dans le privé.

Ainsi, le ministre ment, le pire c'est qu'il sait qu'il ment. Peu importe, puisque son but et de justifier une nouvelle attaque contre les fonctionnaires et singulièrement, particulièrement contre les fonctionnaires territoriaux. Le ministre se moque des faits, il n'a d'autre objectif que de promouvoir une idéologie qui, au passage remet en question notre pacte républicain et le contrat social sur lequel est bâtie notre nation.

Le but recherché est double. D'abord jeter l'anathème sur les fonctionnaires, mais aussi attaquer le statut de la fonction publique en augmentant le nombre de jours de carence.

Pour Guillaume Kasbarian, le ministre concerné, un fonctionnaire est, par définition, un fainéant doublé d'un nanti. Mais sait-il qu'un fonctionnaire de catégorie C gagne 1430€ en début de carrière pour atteindre au maximum 1867€ en fin de carrière auxquels peut s'ajouter, éventuellement, un régime indemnitaire selon l'emploi exercé ? Peu importe ! Ce qui compte, c'est de désigner les responsables de la gabegie à laquelle se livrent les collectivités

territoriales. Car, c'est bien connu, dans les communes, les intercommunalités, les départements, les régions, on embauche à tour de bras.

L'objectif est d'arriver à la marche suivante pour dénoncer ces collectivités qui sont responsables de l'aggravation du déficit public pour l'ex-ministre des Finances. C'est là mon deuxième exemple.

Pourtant notre dette est quasiment stable depuis 30 ans à environ 9% de la richesse nationale.

Pourtant, comme on le voit sur le graphique projeté, la dette des collectivités qui pèse sur un Mérindolais est presque 20 fois moins importante que celle qui pèse sur lui au titre de l'État. 2053 € pour les quatre collectivités (Région Sud, département du Vaucluse, communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et commune de Mérindol agrégés) contre 40 000 € pour l'État.

Bruno Lemaire, vous l'aviez reconnu, sait parfaitement que les collectivités sont peu endettées. Il sait que lorsqu'elles souscrivent un emprunt, c'est pour réaliser une école, un stade, un équipement routier. Bref, il sait que c'est pour leurs investissements qu'elles empruntent et non pour payer leurs factures d'électricité comme c'est le cas pour l'État. Au passage, il sait aussi que si nous éprouvons des difficultés financières, c'est en partie en raison de la politique tarifaire de l'énergie notamment électrique qu'il a défendue pendant les sept ans qu'il a passés à Bercy.

Celui qui ne s'était pas aperçu que le déficit public filait de trente milliards d'euros en 6 mois – quand même- nous désigne comme les coupables.

Alors, si j'ai pris quelques instants pour évoquer ces déclarations ministérielles erronées, c'est qu'elles me semblent représentatives d'un état d'esprit qui ne peut qu'avoir des effets délétères sur les conditions d'exercice de nos mandats et particulièrement de celui qui s'achèvera dans un peu plus d'un an.

Oubliés les remerciements qui nous avaient été adressés après l'épisode COVID pour avoir tenu la « boutique », si vous me passez l'expression, dans ce moment difficile. Nous sommes renvoyés à notre nature profonde qui nous pousse à toujours plus de dépenses publiques. L'État oubliant de dire au passage qu'il nous en demande toujours plus sans nous accorder les compensations financières à hauteur des coûts que ces nouvelles demandes exigent.

Deux exemples rapides de ce point de vue.

Nous avons, vous le savez, répondu favorablement à la demande de gestion des cartes d'identité et de passeports car nous considérions qu'il était stupide que les Mérindolais fassent des dizaines de kilomètres à cette occasion.

L'Etat nous rembourse « royalement », si vous m'accordez cet adverbe peu républicain, 6 euros et quelques par titre ce qui correspond à 20 minutes de travail.

20 minutes pour prendre le rendez-vous, recevoir les personnes, accomplir les formalités, vérifier les dossiers, le transmettre, puis prendre à nouveau rendez-vous pour la remise du titre, accomplir les formalités de remise et au passage dépatouiller les situations compliquées voire inextricables pour certains dossiers.

Au total perte sèche pour la commune : l'État nous a accordé 9500€, alors que cela nous a coûté 29 000 €.

Ça s'appelle se faire avoir !

Nous avons eu en 2024, la grande chance d'organiser 3 tours de scrutin avec le résultat que l'on connait et notamment pour ce qui concerne les deux tours issus de la dissolution une des pires bévues politiques que la Vème République ait connue. Bévue qui nous a conduits à la confusion politique actuelle, quatre premiers ministres en un an dont aucun d'ailleurs ne représente la physionomie démocratique du pays.

Pour ces trois scrutins nous avons reçu 816 € de l'État alors que, entre l'installation des panneaux d'affichage, des bureaux de vote, les tâches administratives avant et après le scrutin, on estime le coût pour la commune à environ huit fois plus. Pour notre commune, le coût s'est élevé à un peu plus de 6300 € ! Là aussi, vous le voyez nous sommes loin du compte.

J'arrête de m'adonner à cet amer plaisir-là, vitupérer l'époque, comme l'aurait chanté Léo Ferré, en précisant que nous sommes nombreux à partagercet agacement toutes tendances politiques confondues. J'arrête, parce qu'au fond, à Mérindol, au plan local, on n'a (presque) aucune raison de vitupérer.

D'abord car nous habitons dans la plus belle commune de la terre et aussi parce qu'on trouve dans cette commune (presque) tout pour être heureux.

Parce qu'on fond, ce qui coûte cher, c'est de créer pour nous tous, habitants de la commune, les conditions du bonheur collectif et individuel.

Alors, c’est quoi le bonheur ?

Le bonheur, c’est de trouver dans son village des commerces de proximité, des artisans, des entreprises, des professionnels de santé disponibles et compétents. De ce point de vue, nous avons un tissu économique tout à ait performant mais nous en savons la fragilité et la situation économique peut le remettre en question à chaque instant.

Vous le savez, l’équipe municipale a fait de ce sujet un des thèmes fondamentaux de sa réflexion et de son action. Les études conduites nous ont amenés à intervenir à deux niveaux. Le premier, c’est celui de la praticité, le second celui de la visibilité. Pour la praticité, le problème essentiel est bien celui des parkings. Nous sommes intervenus pour spécialiser les parkings en attribuant un rôle particulier à chacun d’eux. Touristes, randonneurs, vététistes ont désormais leur parking dédié, signalé par des panneaux installés aux quatre coins de la commune. Et nous avons également réorganisé le parking de la salle des fêtes afin qu’il puisse accueillir plus de voitures et créer un dépose minute de façon à ce que les entrées et sorties de école soient plus fluides. Mais nos commerces ont aussi besoin de visibilité. À ce niveau, nous avons engagé la concertation avec nos commerçants et avec vous tous et toutes. Nous avons voulu traduire dans notre nouveau PLU qui sera définitivement adopté le mois prochain cette nécessité. Des espaces plus centraux et mieux desservis ont ainsi été définis. Si la conjoncture économique ne nous a pas permis de lancer d’ores et déjà le déplacement des commerces, tout est désormais prêt pour que cela se réalise dans les années à venir, si tel sont le souhait de la commune, de ses commerçants et votre souhait.

Je voudrais également exprimer la grande satisfaction de l’équipe municipale quant à l’offre de santé actuellement présente sur le village. Dans une période où l’on évoque souvent la désertification médicale, notre village ne peut que se féliciter de l’abondance et la diversité des professionnels de santé sur son territoire. C’est, je le crois, très apprécié par toute notre population.

Mais le bonheur, c'est aussi de pouvoir trouver des services publics du quotidien adaptés et à proximité de chez soi, installés dans des locaux agréables et servis par des agents compétents et toujours à l'écoute.

Avec nos amis de France services nous pratiquons chaque jour une coopération totale afin que chaque administré puisse trouver les réponses adaptées aux problèmes qu'il rencontre. Ainsi, dossiers de retraite, d'état civil, de relation avec France travail et tous les autres donnent lieu à un accompagnement nécessaire. Nos services administratifs et notre Comité communal d'action sociale agissent toujours de façon complémentaire dans les différents secteurs. Je tiens à remercier nos agents et ceux de la poste pour la mission difficile qu'ils remplissent pour la grande satisfaction de toutes et de tous.

Autre exemple d'une belle coopération entre services publiques c'est celle qui régit les rapports entre la police municipale qui multiplie les actions de prévention et la brigade de gendarmerie de Cadenet. Tout le monde ici à Mérindol apprécie cet état d'esprit qui porte ses fruits pour assurer la sécurité de chacun et chacune de nous. La commune, vous le savez a investi dans sa police car la sécurité et au-delà, le sentiment de sécurité sont des éléments décisifs dans le bien vivre.

La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a fixé dans son article II : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. » Ce droit à la sûreté (on dit aujourd'hui plutôt la sécurité) est un principe constitutif de notre République. Ce droit à la sécurité, nous y sommes extrêmement attachés, nous l'avons, je crois, montré et cet attachement paie puisque les chiffres de la délinquance dans notre commune sont particulièrement satisfaisants. Quant à la sécurité routière, nous œuvrons inlassablement pour la renforcer. Le plateau traversant installé à la sortie du Hameau des Garrigues en est une preuve supplémentaire. Nos services techniques ont assuré la partie traversée vers la Garrigue afin d'améliorer la sécurité du cheminement vers ce lieu particulièrement fréquenté de notre commune.

Veillez sur notre sécurité, c'est aussi travailler en étroite collaboration avec les volontaires de notre caserne de pompiers qui a réalisé encore cette année plus de deux cents interventions, notamment avec son ambulance, que ce soit pour des accidentés de la route ou des interventions à domicile ou sur la voie publique

et qui participe en plus à l'éducation à la sécurité de nos enfants. Je ne saurai trop insister sur notre attachement et notre soutien aux services publics de secours et notre affection sincère pour nos pompiers.

Notre école est notre fierté. Je veux remercier l'équipe enseignante qui accomplit un travail formidable et je sais de quoi je parle. Son engagement pour une pédagogie active, empreinte des valeurs de citoyenneté, de solidarité, de protection de l'environnement est d'une qualité remarquable et satisfait l'ensemble des usagers de l'école à un niveau rarement atteint. L'équipe pédagogique sait qu'elle peut compter sur nous pour faciliter sa mission. Là encore la collaboration avec nos services d'entretien et notre centre de loisirs est totale et efficace. Nous avons souhaité cette année proposé au Conseil municipal de voter notre Plan éducatif local (PEL) qui fixe le cadre des interventions de notre Accueil de loisirs sans hébergement. Séjours d'été et d'hiver, intervenants extérieurs, développement d'actions originales sont autant de manifestations de notre engagement pour la réussite éducative de nos enfants qui s'inscrivent dans ce PEL. Et nous poursuivons aussi notre action en direction de nos ados qui sont toujours inclus dans la concertation et qui ont des séjours dédiés tous les ans.

Le bonheur, c'est aussi de trouver à se loger dans sa commune quel que soit son niveau de richesse. Je veux m'arrêter quelques instants sur la question du logement social qui comme partout fait l'objet à Mérindol d'un débat qui me semble parfois mal posé. Notre région connait au plan du logement une crise aigüe qui est due à un prix du foncier extravagant, ce qui exclut toute une partie de notre population –en particulier les jeunes- contrainte de s'exiler pour trouver un toit à portée de ses revenus. Cette année, Grand Delta Habitat, que je remercie pour son engagement, a livré dix nouveaux appartements sur le territoire communal. Ceux-ci ont été attribués à des familles de la commune. Jeunes couples, familles monoparentales ou personnes isolées ont ainsi pu rester dans leur village. Nous en sommes très heureux et eux aussi. Nous disposons désormais d'une soixantaine de logements sociaux dont les habitants ne causent aucun trouble. Où est le problème ? Soyons fiers de cette mixité ! Soyons fiers de cette diversité dans l'offre de logements qui va encore se développer puisque le permis de construire du Clos du Vallon a été accordée en

2024. Il s'agit de la résidence sociale qui accueillera nos anciens aux revenus modestes. Avec ces 22 logements supplémentaires, nous serons à presque 7 % de logements sociaux. Pour les communes de plus de 3500 habitants, ce taux est à 25 %. Le Plu qui sera discuté par le Conseil municipal avant approbation au mois de février, fera une place à cette exigence morale de loger dans des conditions dignes et abordables la part de notre population qui ne peut accéder à la propriété. Il organisera mieux l'occupation des espaces urbains tout en préservant efficacement les zones naturelle et agricole.

Il faut souligner ici, la vigueur de notre maillage agricole avec des jeunes dynamiques et imaginatifs qui s'installent ou reprennent les terres de leurs parents.

Le bonheur c'est encore la préservation de notre cadre de vie, son équipement et la protection de notre environnement.

L'Espace naturel sensible de la Garrigue est désormais équipé d'un parc de jeux pour enfants que nous avons voulu inclusif nous inscrivant dans la philosophie qui a présidé à l'aménagement du site qui fait une large part aux personnes atteintes de handicap. Il dispose également depuis l'été de toilettes sèches. Dans les mois qui viennent seront installés de nouveaux panneaux de découverte de la faune, la flore, de l'hydrographie, de l'histoire des milieux naturels qui sont compris entre le Vieux Canal et la Durance. Ce projet, conduit par le Parc naturel régional du Luberon, en concertation avec la Ligue de protection des oiseaux, est financé par le Département et la Communauté d'agglomération. Il mettra à la disposition du nombreux public fréquentant l'observatoire ornithologique de nouvelles ressources. Un grand merci à toutes les parties prenantes de ce beau projet.

Comme tous les ans, nous avons réalisé quelques travaux dans la forêt communale dont je rappelle qu'elle est la plus vaste du Sud-Luberon. Nous poursuivons l'entretien de ses limites et veillons à sa sécurité. Le travail de l'Office national des Forêts à ce niveau est essentiel. La surveillance du massif exercée par l'ONF en période estivale est complétée par les patrouilles de notre Comité Communal Feux de Forêt, les hommes en orange. Avec les groupes de pompiers pré-positionnés sur la Garrigue en période de risque très sévère, tout est mis en œuvre pour la protection de notre patrimoine forestier. Je veux remercier notre technicienne forestière territoriale pour son action de formation aux obligations légales de débroussaillement – les fameuses OLD- en direction

des membres de notre CCFF et pour ses interventions pédagogiques dans le cadre scolaire. Depuis quelques semaines le CCFF parcourt nos chemins communaux afin d'apporter à ceux qui le souhaitent les renseignements utiles pour être en conformité avec les OLD et surtout mettre son habitation en sécurité.

L'information et l'éducation sont les deux clés d'une action efficace en la matière.

La Commune vous le savez est engagée de longue date dans la transition énergétique. Depuis quatre ans nous menons un projet photovoltaïque bicéphale : d'une part, un parc au sol aux Hauts Isclons en coopération avec ENERCOOP et le Syndicat d'Électrification du Vaucluse et d'autre part un projet en toiture via une coopérative citoyenne où se retouvent des Mérindolais et Mérindolaises aux côtés de la commune et du SEV. Pour le premier projet de 1,4 MWc, le permis de construire est toujours à l'instruction, il devrait être délivré prochainement ; pour l'autre, la première toiture équipée est celle de nos services technique désamiantée pour l'occasion. Ces travaux et études ont été financés par la Région et par le Fonds vert dont on nous assure qu'il sera maintenu cette année, cela fait au moins une bonne nouvelle de ce côté. Et la deuxième bonne nouvelle, c'est que notre toiture va produire ses premiers kW d'ici le mois de mars. Fidèles à nos engagements, ces projets ont été conduits en collaboration avec les citoyens volontaires et engagés et avec nos partenaires institutionnels. Cette production pourra profiter aux familles mérindolaises qui le souhaitent par le dispositif de l'Auto consommation collective (ACC). Vous trouverez dans la Gazette qui vous sera distribuée très prochainement tous les détails pratiques nécessaires à votre éventuelle participation. Alors, bien sûr, ce n'est pas la révolution verte, ce n'est pas le nec plus ultra de la lutte contre le réchauffement climatique. Ce n'est qu'un petit pas. Mais si agrégés, ces petits pas réalisés par nos collectivités devenaient de grandes enjambées peut-être que l'avenir de la planète se dessinerait autrement.

Le bonheur, chez nous, c'est enfin un tissu associatif qui nous offre un panel d'activités et de manifestations culturelles, sportives et festives tout à fait remarquable. Trente-deux associations que je veux remercier très chaleureusement, tant je sais l'investissement personnel qu'elle requiert de la part de leurs président ou présidente et de leurs bénévoles. Ces associations sont les maillons essentiels du lien social qui nous unit. Dans la devise de notre République, il est une valeur qui me semble primordiale : la Fraternité. Pour

s’exprimer, cette fraternité a besoin de vecteurs de propagation. Chers amis du monde associatif vous êtes les hussards de cette valeur. Cette année encore, à de nombreuses reprises, vous avez su tisser ce lien indispensable. Samedi dernier, encore, quatre de nos associations se sont unies pour organiser un concert de soutien à la population de Mayotte si durement touchée par le cyclone Chido.

En nous regroupant dans nos associations, en y pratiquant la danse contemporaine, le tennis, le Qi gong, le Pilates, le BMX ou le VTT, la marche à pied ou en y jouant au bridge, en s’y adonnant au modelage ou au jardinage, en y apprenant l’anglais, nous manifestons notre appartenance à une communauté humaine. En assistant aux spectacles de la Garance, aux concerts, en participant aux actions caritatives, en festoyant pendant les jeudis de Mérindol ou lors de la fête votive, nous faisons société et battons en brèche l’idée que nos villages seraient condamnés à n’être que des dortoirs.

« Que de choses il faut ignorer pour agir ! », disait Paul Valéry, mais j’ajoute, si le vieux maître me le permet, combien de choses on apprend en agissant. Le choix de l’engagement n’est souvent que très partiellement éclairé par la connaissance. C’est néanmoins le choix auquel vous appelle votre commune pour la rendre encore plus fraternelle parce que finalement c’est le seul qui vaille vraiment. Et n’hésitez-pas à vous emparer du dispositif « Budget participatif pour donner réalité à vos souhaits.

Il me reste à vous souhaiter une excellente année 2025. Qu’elle vous apporte joie, bonheur, santé et réussite dans vos projets professionnels ou familiaux. Qu’elle soit l’année de la paix en Ukraine et au Proche- et Moyen-Orient et qu’elle soit pour notre commune une nouvelle étape vers toujours plus de fraternité.

Voilà, le pot de la fraternité nous attend. Il a été préparé comme toujours par les agents de notre service de restauration scolaire qui non contents de régaler de produits bio et locaux nos têtes blondes ou chenues tout au long de l’année trouvent encore le temps de nous sustenter pour cette cérémonie. Merci à eux et merci à vous pour votre écoute.